



Fin de l'acte 1, la campagne contre le tabagisme des jeunes continue

Rubrique : ditos - Date : mercredi 24 février 2010

Fin de l'acte 1, la campagne contre le tabagisme des jeunes continue

La campagne de publicité « fumer, c'est être l'esclave du tabac », réalisée par l'agence BDDP & Fils, a lancé un débat sur le tabagisme des jeunes et une partie de la campagne a suscité de nombreuses réactions polémiques quant à la métaphore employée.

Ce débat est une victoire pour tous ceux qui pensent qu'il est urgent de se donner les moyens appropriés pour combattre ce fléau.

Le mode de diffusion initialement choisi pour ces visuels était très sélectif et très limité, essentiellement circonscrit aux lieux de sorties des jeunes. Cette campagne n'a notamment jamais été destinée à faire l'objet d'un plan de diffusion massif auprès du grand public. C'est le bruit médiatique et la reprise de ces visuels par l'ensemble des médias nationaux qui l'ont exposée à un public aussi large. Sa visibilité doit beaucoup à ceux qui en ont fait un sujet de polémique.

Pour ne plus alimenter cette polémique, et parce que la campagne n'a plus besoin d'être exposée davantage, Droits des Non-Fumeurs et son agence confirment que la diffusion des visuels de la campagne sera limitée aux actions très ponctuelles déjà réalisées ou lancées.

Nous poursuivons notre action par ce qui constitue le cSur de la campagne, à savoir le film TV/cinéma gracieusement réalisé par Yvan Attal et produit gracieusement par Wanda.

Nous sommes à la disposition de l'ensemble des intervenants publics et privés qui à cette occasion ont déclaré leur intérêt pour une lutte efficace et concentrée contre le tabagisme des jeunes et nous les invitons dès maintenant à soutenir la diffusion de ce film publicitaire qui reprend ce même combat sous l'angle de la toxicité des produits proposés en toute légalité par l'industrie du tabac.

Que ceux qui se sont émus d'images jugées choquantes continuent de s'émouvoir sur la réalité du fléau que représente l'addiction précoce au tabac de leurs enfants et petits-enfants.